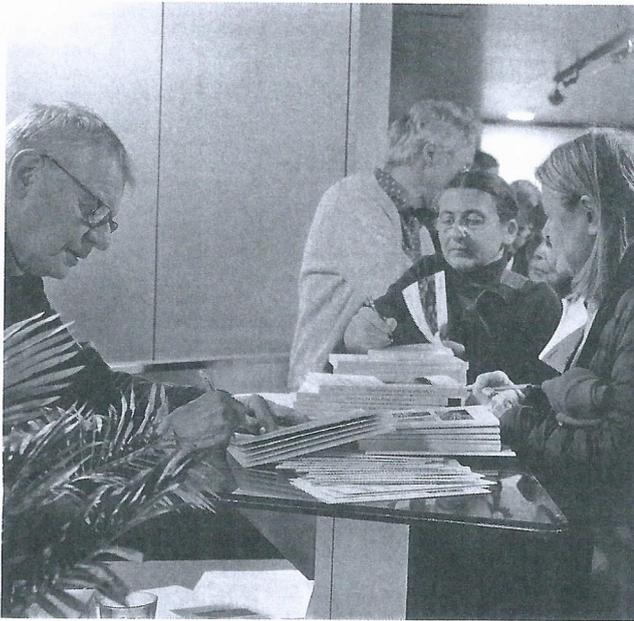


LA ZAC PAJOL, UN PROJET VOULU ET PORTÉ PAR LES HABITANTS

L'ouvrage sur la reconversion du site Pajol a été présenté lors d'une table ronde organisée à l'initiative de l'ASA-PNE (Association pour le suivi de l'aménagement Paris Nord-Est), en partenariat avec le Laboratoire Espaces Travail de l'École d'architecture de Paris - La Villette.

Olivier Ansart retrace l'histoire du site Pajol, du dépôt de La Chapelle au SERNAM et enfin au site actuel. Une histoire récemment devenue celle de la mobilisation des riverains, des élus et des professionnels opposés à l'installation de plus de 650* nouveaux logements. En 1994 en effet, un projet de ZAC (zone d'aménagement concerté), soumis au Conseil de Paris, indique que « sur cette emprise doit être réalisée une opération d'aménagement composée essentiellement de logements, à dominante sociale » écrit l'auteur, « dans un quartier déjà très densifié, dépourvu d'espaces verts et d'équipements de proximité ». Le Conseil de Paris, avec à sa tête, Jean Tibéri, adopte le projet sans tenir compte de la concertation proposée par l'association La Chapelle nouvellement créée, de la mobilisation continue des habitants et de la demande de « remise à plat » du projet par Daniel Vaillant, nouveau maire du 18e. Face à cette opposition, le Maire de Paris suspend le projet en 1999.



Jean-Claude N'Djaye

Alignement des planètes

En 2001, l'équipe de Daniel Vaillant est réélue tandis que Bertrand Delanoë devient maire de Paris ; le Conseil de Paris approuve la même année l'ouverture d'une concertation sur l'aménagement du site. Si la première réunion prévoit bien l'implantation d'un jardin et la construction de logements étudiants, répondant aux vœux des habitants, elle prévoit aussi la destruction de la halle. Or celle-ci « dispose de qualités spatiales et architecturales pouvant faire l'objet d'une belle reconversion » et une cellule de prévisualisation (quatre professionnels bénévoles, habitant le secteur) se constitue alors autour de Ricardo Suanes, architecte. Cette cellule travaillera conjointement avec la CEPA (Coordination Espace Pajol) regroupant plusieurs associations et collectifs du quartier.

Sauver la halle

Les deux s'engagent dans une « démarche inédite de concertation » et présentent à la Mairie centrale, un projet qui démontre que « la structure du bâtiment est techniquement réhabilitable », « qu'il convient de [la] préserver et de [la] mettre en valeur » dans une

démarche de développement durable. En janvier 2003, sont institués les comités de suivi qui associent conseils de quartier, amicales de locataires, conseils syndicaux... pour veiller à l'avancement du projet jusqu'à sa li-

raison, en tenant compte des besoins des habitants.

Concertation en herne

Vingt ans après le début de la concertation et dix ans après la fin des tra-

vaux, la « Zac Pajol » a répondu à l'enjeu d'un projet urbain à « rayonnement parisien » et à « des attentes locales fortes ». Mais si l'ouvrage d'Olivier Ansart rappelle l'apport de la mobilisation globale dans cet épisode, il permet aussi de réaliser que le niveau de concertation actuel n'est plus comparable : « Sous la mandature Hidalgo, elle est en baisse. » Lors de la discussion qui a suivi la table ronde, plusieurs voix ont déploré que depuis 2020, le comité de suivi ne se réunisse plus. Yasmina Dris, maîtresse de conférence ENSA Paris-La Villette l'a aussi souligné, « en 2014, après Delanoë, il n'y a plus la même volonté de dialogue » et la « concertation est en panne ».

Il ne faudrait pas que la « concertation exemplaire » menée à Pajol, « souvent citée comme modèle » soit la dernière du genre surtout au regard des gros projets immobiliers et urbanistiques actuellement en cours dans le nord-est parisien. Mais l'espoir est là, une des rues du nouveau quartier Chapelle International n'a-t-elle pas été baptisée « rue de la Concertation » ? ●

SYLVIE CHATELIN

« De l'utopie à la réalité : la reconversion du site Pajol », 5 €, à commander auprès de asa.pnef8@laposte.net

* et non pas seulement 250 comme indiqué dans notre numéro 313.

La tomme de La Chapelle fait la différence

Pour un premier essai, c'est un coup de maître pour la laiterie La Chapelle. Paul Zindy et Olivier Arthur participaient cette année au concours général dans la catégorie « Autre fromage au lait cru de vache à pâte pressée non cuite ». Ils ont remporté une médaille de bronze, attribuée par un jury de six personnes, professionnels ou simples amateurs de fromages. L'évènement se déroulait au Salon de l'agriculture. Leur tomme a été distinguée parmi une dizaine de produits après une dégustation à l'aveugle, pour « sa pâte ferme et fondante, avec une jolie croûte grise et naturelle qui lui donne tout son caractère ». Le fromage présenté, affiné quatre mois, était nature. En boutique, il existe également parfumé à l'ail des ours, au fenugrec, au poivre et au carvi. ●

SYLVIE CHATELIN

Laiterie La Chapelle, 72 rue Philippe de Girard, contact@laiterielachapelle.com, 06 25 74 40 01, <http://laiterielachapelle.com/>, du mardi au vendredi, 11 h 30 à 13 h et 15 h 30 à 19h30, samedi 9 h 30 à 19 h 30.



Laiterie de La Chapelle